



La Celle Saint-Cloud

**VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

DÉCISION DE LA VICE-PRÉSIDENTE N° DEC 26-05

Activités estivales pour les familles de l'Espace André Joly
Centre de vie sociale

Je soussignée, Sylvie d'ESTÈVE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu les articles R123-21 à R123-24 du Code de l'action sociale et des familles, autorisant la délégation pour l'attribution des prestations gérées par le C.C.A.S.,

Vu le Règlement Intérieur approuvé par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. le 26 juin 2020 (délibération n°DEL20- 12) et notamment son article XV relatif aux délégations au titre des articles du Code de l'action sociale et des familles sus visés,

Vu la délibération n° DEL 20-13 du 26 juin 2020 du C.C.A.S. relative aux délégations de pouvoirs consenties par le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Vu la délibération n° DEL 25-15 du 5 juin 2025 du Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur la tarification et les activités de l'Espace André Joly pour la saison 2025/2026.

Décide les conditions d'organisation et les tarifs de la journée à la mer organisée par l'Espace André Joly (EAJ) :

Journée à la mer

Samedi 25 juillet 2026 — Houlgate (Calvados)

Départ 8h30 — Retour 20h30

Cette journée à la mer s'adresse aux cellois qui participent aux activités de l'EAJ.

Elle se déroulera le samedi 25 juillet 2026. La destination choisie est Houlgate, dans le Calvados. 61 places sont disponibles, encadrants non inclus.

S'il reste des places à la fin du mois de juin, elles seront proposées aux ménages orientés par les partenaires.

Cette sortie est encadrée par la Référente Famille/Agent de développement Clara CLORUS et la CESF Tiffany ROUCOLLE.

Le coût de la journée à la mer, hors frais d'encadrement est de 995 € TTC (Cars de Versailles) + 50 € de frais de parking. Le coût de revient est de 1 045€ TTC /63 participants, soit 16.59 € par personne.

Les inscriptions ouvrent le lundi 18 mai 2026 à 13h30.

Les tarifs applicables selon la délibération N°25-15 du 5 juin 2025 du Conseil d'Administration du C.C A.S. susvisée, sont les suivants :

Tranches de quotients	Taux d'effort	Tarif transport / personne
QA	15%	2,49 €
QB	20%	3,32 €
QC	25%	4,15 €
QD	30%	4,98 €
QE	35%	5,81 €
QF	40%	6,64 €
QG	45%	7,47 €
QH	50%	8,30 €
QI	55%	9,12 €
QJ	60%	9,95 €
QK	70%	11,61 €
QL	80%	13,27 €
QM	90%	14,93 €
QN	100%	16.59 €

Le règlement s'effectue en une fois.

La présente décision fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra être contestée devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois de la dernière en date de ces deux formalités.

La directrice du Centre Communal d'Action Sociale par intérim et le Comptable Public assignataire sont chargés de l'application de la présente décision.

Un compte-rendu synthétique des décisions prises est inscrit à l'ordre du jour de chaque Conseil d'Administration, conformément au Règlement Intérieur.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 18 mars 2026.

La Vice-Présidente du C.C.A.S.

Sylvie d'Estève



Accusé de réception en Préfecture
078-267800480-20260319-DEC26-05-AR
Date de transmission : 28/01/2026
Date de réception en Préfecture : 28/01/2026
Date de publication : 29/01/2026